

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 22 AVRIL 1980



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

DÉCLARATION DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
MARK MACGUIGAN,
À LA CHAMBRE DES COMMUNES,
OTTAWA, LE 22 AVRIL 1980

"AFGHANISTAN ET LES OLYMPIQUES"

Madame le Président,

L'entrée de l'Union soviétique en Afghanistan au début de l'année a surpris et choqué la communauté mondiale. On peut mesurer l'opposition internationale à cette action par la force du vote pris lors de la session d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, convoquée au début de janvier pour étudier la question: cent quatre gouvernements ont alors condamné l'action soviétique.

Cette action se poursuit. Les dirigeants soviétiques consolident maintenant leur emprise sur ce qui était depuis des décennies un pays voisin indépendant.

Un tel comportement international ne peut être ignoré. Le pays responsable ne peut prétendre se soustraire aux conséquences des gestes qu'il a librement choisi de poser.

Il s'est dégagé un vaste consensus international selon lequel l'action soviétique ne peut être contrée que par des mesures concrètes, adoptées par les membres de la communauté internationale de façon à exprimer leur préoccupation à l'égard de politiques inacceptables et injustifiables. Ces mesures ne sont ni ne peuvent être uniformes: elles ne peuvent non plus par elles-mêmes assurer le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan. Elles constituent toutefois toute une gamme de réactions nationales qui, combinées, sont une démonstration

... /1

impressionnante et délibérée de l'opposition mondiale à l'invasion soviétique.

Le Canada, après des consultations très approfondies avec ses alliés et amis, a adopté tout un train de mesures que le gouvernement actuel a confirmées. Les visites en Union soviétique de ministres et de hauts fonctionnaires ont été annulées. Pareillement, de nombreux échanges universitaires, culturels et sportifs, ainsi que l'exportation d'une vaste gamme d'articles manufacturés et de produits agricoles, ont été arrêtés. Ainsi, diverses catégories de Canadiens - artistes, sportifs, fermiers, universitaires et hommes d'affaires pour n'en nommer que quelques-uns - ont été appelées à consentir des sacrifices pour appuyer la réaction du Canada à l'agression soviétique.

Dans le cadre de la réaction du gouvernement à l'invasion de l'Afghanistan, il restait à résoudre une question, à savoir celle de la participation aux Jeux olympiques qui doivent se tenir à Moscou en juillet 1980. Le gouvernement canadien est d'avis que la situation internationale provoquée par l'agression soviétique en Afghanistan rend tout à fait inappropriée la tenue des Jeux olympiques à Moscou.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a maintenu qu'il appartient à l'Union soviétique de créer les

conditions propices à la tenue des Jeux. Il est évident que ces conditions n'existent pas à l'heure actuelle. En outre, il semble que l'URSS n'a pour l'heure aucunement l'intention de les créer.

Par ailleurs, nous n'avons cessé de répéter qu'un boycott olympique ne serait à conseiller que si l'on peut en assurer l'efficacité. Nous avons donc eu comme politique de tout mettre en oeuvre pour arriver à un boycottage efficace. Au cours des dernières semaines, nous avons donc consulté nos partenaires de l'alliance occidentale et des pays du Tiers-Monde en vue de déterminer si le boycottage des Jeux olympiques de Moscou serait un moyen efficace de démontrer notre condamnation de l'agression de l'URSS en Afghanistan. Le Premier ministre a pris lui-même l'initiative d'écrire à un nombre de chefs de gouvernement à ce sujet. Les résultats de ces consultations, ajoutés aux entretiens que j'ai eus avec mes homologues d'autres pays lors des récentes célébrations de l'indépendance au Zimbabwe, ont convaincu le gouvernement que les critères permettant d'assurer un boycottage efficace sont désormais remplis. Je m'attends que d'autres gouvernements feront connaître d'ici quelques jours leur appui à un boycottage efficace.

C'est un dur choix pour tout pays libre que de demander à ses athlètes, qui s'entraînent depuis quatre ans et plus de renoncer à leur chance de décrocher une médaille d'or. Le gouvernement est convaincu cependant que son

retrait des Jeux olympiques est le moyen le plus clair et le plus efficace dont il dispose pour bien faire comprendre à l'Union soviétique que le monde condamne son invasion de l'Afghanistan et son défi des pressions internationales en faveur du retrait de ses forces. Si, comme l'Union soviétique le prétend, les Olympiques de 1980 marquent un triomphe des politiques soviétiques, une non-participation à ces Jeux nous permettra alors de rappeler aux dirigeants et au peuple soviétiques que l'action de l'URSS en Afghanistan est condamnée par la communauté internationale.

L'Association olympique canadienne a demandé au gouvernement qu'il se prononce fermement sur la question. Après une étude approfondie de la situation, le gouvernement en est venu à la conclusion que les circonstances ne lui laissent d'autre choix que d'exhorter l'Association olympique canadienne à informer le comité organisateur des Olympiques de 1980 que les athlètes canadiens ne participeront pas aux Jeux. Le gouvernement n'entend pas user de coercition pour forcer un retrait des Jeux. Il ne révoquera pas les passeports et ne prendra aucune mesure pour limiter le droit des Canadiens de voyager librement à l'étranger. Mais les athlètes canadiens qui décideraient de se rendre à Moscou le feront sans l'appui moral ou financier du gouvernement du Canada.

Plusieurs nations planifient activement des compétitions sportives auxquelles leurs athlètes pourraient participer pour compenser en partie leur absence de Moscou. Si les athlètes canadiens, par le biais de leurs organismes sportifs accrédités, font savoir clairement qu'ils désirent participer à de telles compétitions, le gouvernement leur donnera la possibilité d'y participer.

De plus, le ministre responsable de la santé et du sport amateur fera en sorte que les fonctionnaires de son ministère rencontrent immédiatement les représentants des organismes sportifs nationaux pour déterminer quelles occasions s'offrent ou pourraient être organisées pour compenser cette déconvenue et donner à nos athlètes d'autres occasions de se mesurer aux meilleurs compétiteurs pour viser à l'excellence.

Le gouvernement est conscient que le 24 mai est la date limite pour l'acceptation des invitations aux Jeux. Un changement sensible de la situation en Afghanistan semble improbable, mais on ne peut en exclure totalement la possibilité. C'est pourquoi le gouvernement entend continuer à suivre la situation de près. Il appartient à l'Union soviétique de créer les conditions propices à la tenue des Olympiques. Si, contrairement à ce que l'on observe présentement, il devient apparent que ces conditions sont

mises en place, le gouvernement est disposé à réévaluer la requête qu'il présente aujourd'hui.

Enfin, madame le Président, nous demandons à nos athlètes et à tous les Canadiens d'appuyer cette importante décision qui a été prise dans l'intérêt de la nation. Nous reconnaissons tout le sacrifice que cela représente pour nos athlètes qui se sont tant entraînés et pour lesquels nous avons beaucoup d'estime. Ce n'est évidemment pas leur faute, pas plus que celle des autres Canadiens auxquels on demande également d'appuyer des politiques gouvernementales visant à faire comprendre à l'Union soviétique que le terrorisme international sous toutes ses formes - qu'il soit le fait d'étudiants armés ou de troupes disciplinées - est inacceptable au Canada. Le gouvernement incite les athlètes canadiens à respecter son conseil. Il est confiant que l'Association olympique canadienne et les athlètes eux-mêmes ont à coeur le bien du pays et qu'ils refuseront de participer aux Jeux de Moscou, tant dans l'intérêt des Canadiens que des gens libres du monde entier.